

## Syndicat mixte de gestion de la Seine Normandie

Comité syndical  
Séance du 6 février 2023 à Douains - siège de Seine Normandie Agglomération

### Délibération n° 2023 02 10

#### Engagement du SMGSN pour l'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau avec l'AESN

**Date de convocation** : 27 janvier 2023

**Délégués titulaires ou suppléants présents** :

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine Maritime, titulaire
- Alain BAZILLE, Département de la Seine Maritime, titulaire
- Jean-Pierre BREUGNOT, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont Audemer Val de Risle, titulaire
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, titulaire
- Yann LE FUR, Communauté d'Agglomération Seine Eure, suppléant

**Délégués titulaires excusés** :

- Bertrand PECOT, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Bernard LEROY, Communauté d'Agglomération Seine Eure, titulaire
- Florent SAINT MARTIN, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire

**Pouvoirs** :

- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, pouvoir à M. BREUGNOT
- Pascal LEHONGRE, Département de l'Eure, pouvoir à Frédéric DUCHÉ
- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à M. DEMAZURE
- Florent SAINT-MARTIN, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, pouvoir à M. DEMAZURE

**Secrétaire de séance** : Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération

**Carte** : Compétence principale - Art. 5.1

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	14	7	13	0	0	13
Voix	41	21	40	0	0	40

## Exposé des motifs

Monsieur le Président rappelle que le changement climatique est un défi mondial qui doit être relevé sur tous les plans : environnemental, économique, social, culturel, sanitaire... Notre environnement va changer, l'eau va devenir plus rare et les événements extrêmes plus fréquents. Pour relever ce défi, l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) a élaboré en 2016 une stratégie d'adaptation au changement climatique à l'échelle de la Seine-Normandie avec pour objectifs de :

- réduire la dépendance à l'eau et assurer un développement humain moins consommateur d'eau
- préserver la qualité de l'eau ;
- protéger la biodiversité et les services écosystémiques ;
- prévenir les risques d'inondations et de coulées de boues ;
- anticiper les conséquences de l'élévation du niveau de la mer.

Dans le cadre d'une démarche participative, l'AESN invite donc les acteurs du territoire à s'engager dans l'adaptation au changement climatique en signant une déclaration.

Monsieur le Président rappelle que le SMGSN, à travers ses compétences, est un acteur majeur pour l'adaptation au changement climatique dans la vallée de la Seine Normande.

## Délibération

Le comité syndical,

VU :

- les statuts du Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande (SMGSN),
- les stratégies de gestion des milieux aquatique et de prévention du risque d'inondation élaborées par le SMGSN,

CONSIDÉRANT :

- les enjeux liés aux effets du changement climatique dans le domaine de l'eau dans la vallée de la Seine Normande,
- le rôle du Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande pour l'adaptation du territoire de la vallée de la Seine Normande aux effets du changement climatique,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la déclaration d'engagement pour l'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau, ci-annexée.

Le président du Syndicat mixte  
de gestion de la Seine Normande

Julien DEMAZURE